

FORCE OUVRIÈRE ou FORCE DES PATRONS ?

L'Union des Industries Métallurgistes et Minières, la plus dure et la plus fortunée des Fédérations Patronales, a adressé récemment à ses adhérents une note sur la situation des syndicats réformistes et notamment Force Ouvrière.

Nous reproduisons ci-dessous des extraits de cette note.

Par soucis d'objectivité, nous ne prendrons pas position. Au personnel de juger, comme le disent souvent les tracts de F.O.-

CONFIDENTIEL

LE SYNDICALISME RÉFORMISTE Problèmes actuels, relations avec le patronat.

"Actuellement, F.O. semble globalement stagner..."

"Comme les autres syndicats réformistes, F.O. souffre d'une insuffisance globale de permanents, plus précisément d'une pénurie de permanents de valeur ; par ailleurs, le niveau de ses militants est loin d'être homogène..."

"Aux faiblesses inhérentes à Force Ouvrière (s'ajoutent) les difficultés conjoncturelles..."

"Les aléas de la politique contractuelle qui marque actuellement un tournant, notamment en matière de salaires, risquent d'accentuer la position de faiblesse relative dont souffrent les militants F.O.. Ceux-ci ne peuvent, en effet, surtout au plan local, se contenter de parler à leurs troupes le langage de la raison : des résultats

concrets sont leur indispensable ballon d'oxygène pour tenir à ce niveau. Or, la cure d'austérité découlant du plan Barre comporte le risque, en provoquant un vide contractuel de quinze à dix huit mois de rejeter certains militants dans l'opposition."

"Les syndicalistes réformistes sont nos partenaires dans de très nombreuses instances paritaires. Le patronat ne saurait impunément s'y retrouver isolé dans le cas où ces syndicalistes décideraient d'interrompre leur collaboration".

"Si les chefs d'entreprises veulent retrouver pleinement l'intérêt de valoriser le rôle de F.O. en tant qu'interlocuteur parfaitement valable dans l'élaboration de toute politique sociale, ils doivent développer à son égard une action nouvelle".

"Cet effort peut éventuellement viser à favoriser l'implantation de F.O. dans certaines entreprises".

"Les chefs d'entreprise doivent apporter leur contribution pour valoriser F.O. dans le secteur privé. Leur action peut revêtir diverses formes : Aide à la formation des militants ; apport de moyens financiers ; considération accrue à l'égard des militants ; concessions réalistes, le cas échéant en leur faveur (les préserver notamment des licenciements collectifs)".

